

Région Poitou-Charentes et Marais Poitevin. Observations des milieux aquatiques en juin 2006

(source CSP- Délégation régionale de Poitiers, bulletin de situation des milieux aquatiques de mai-juin 2006. Régions Centre, Pays de Loire, Poitou-Charentes)



La diminution des vitesses d'écoulement et l'élévation des températures ont accéléré le mécanisme **d'eutrophisation dans de nombreux cours d'eau**, phénomène visible par le développement significatif d'algues et de macrophytes aquatiques, notamment sur la Sèvre Nantaise, la Sèvre Niortaise, le Marais Poitevin, le Thouet, la Dive du Nord, la Courance, la Touvre, la Tude, l'Argence, la Viville, le Bief, la Nouère, le Mignon, le Clain, la Dive du Sud, la Vienne, l'Envigne, la Creuse.

En Poitou-Charentes, le **recrutement en brochet (conditions de reproduction)** a été effectif et s'est vérifié lors des pêches électriques printanières. De même, dans le département de la Vendée, le recrutement a été effectif mais il a été faible.

Tableau récapitulatif des pollutions les plus marquantes en mai juin 2006 :

Pollution / perturbation	Origine	Département	Rivière	Commune Lieu dit	Mortalité piscicole	Commentaires
Chimique	Rejet d'hydrocarbures	Vienne	Dive de Couhé	Couhé (N10)	Non	Pas d'impact dans le cours d'eau mais proximité d'un captage AEP)
			Boivre	Poitiers (confluence Clain)	Non	
			Clain	Poitiers (Porte de Paris)	Non	
Organique	Rejet de station d'épuration	Charente	Neuf Fonts	Barbezieux	Non	Environ 1 250 km
			Aume Couture	Aigne	Non	Ponctuel 200 m
	Rejet urbain et eutrophisation	Deux-Sèvres	Argent	Neuil les aubiers	Oui	10 kg de cyprinidés
			Hyère	Saint Marsault	Oui	5 kg de cyprinidés

Source : Conseil Supérieur de la Pêche – Délégation régionale de Poitiers

Dans la majorité des départements de la délégation régionale du CSP, les **poissons migrateurs** ont rencontré de **bonnes conditions de circulation** au cours du printemps, notamment sur les axes Charente, Vienne, Autize, Gartempe. Toutefois, des difficultés de franchissement d'obstacles ont été rencontrées dans les Deux-Sèvres où de nombreuses aloses (environ 100 à 150) sont restées bloquées au barrage de la Sotterie sur la Sèvre Niortaise.

Région Poitou-Charentes et Marais Poitevin. Observations des milieux aquatiques en juillet 2006

(source CSP- Délégation régionale de Poitiers, bulletin de situation des milieux aquatiques de juillet-août 2006. Régions Centre, Pays de Loire, Poitou-Charentes)



Au mois de juillet, la sécheresse s'est considérablement aggravée dans la majorité des départements de la Délégation Régionale de Poitiers du Conseil Supérieur de la Pêche. La progression du linéaire de cours d'eau asséchés a été particulièrement sensible début juillet.

De très nombreuses pollutions et mortalités de poissons ont été observées. Ces phénomènes sont dans leur grande majorité une conséquence directe ou indirecte des niveaux d'écoulement inférieurs aux normales saisonnières et/ou des assecs.

La diminution des vitesses d'écoulement et l'élévation de la température de l'eau ont accéléré les mécanismes d'eutrophisation dans de nombreux cours d'eau, phénomène visible par la prolifération d'algues et de macrophytes aquatiques :

- algues filamenteuses associés à un colmatage du substrat dans les cours d'eau de la Charente (Argence, Viville, Bief, Nouère, etc.) et de la Vienne (Clain, Dive du Nord, Vienne, Creuse) ;
- Cyanophycées dans les Deux-Sèvres et en Vendée ;
- Macrophytes aquatiques dont :
 - la Jussie en Charente (fleuve Charente) et Deux-Sèvres (Marais Poitevin, Thouet)
 - les lentilles d'eau en Deux-Sèvres (Marais Poitevin, Thouet aval), Vendée (Marais Poitevin et cours d'eau en rupture d'écoulement) et Vienne (Sautard et Envigne).

Dans les marais, dans certains cours d'eau et lacs d'alimentation en eau potable (Deux-Sèvres et Vendée), l'étiage sévère a favorisé l'explosion de l'écrevisse de Louisiane et l'apparition du poisson chat.

Région Poitou-Charentes et Marais Poitevin. Observations des milieux aquatiques en août 2006

(source CSP- Délégation régionale de Poitiers, bulletin de situation des milieux aquatiques de juillet-août 2006. Régions Centre, Pays de Loire, Poitou-Charentes)



Au mois d'août, les bassins présentant les étiages les plus sévères sont : l'Argence, la Nouère, l'Aume, le Bief, la Couture, l'Auge, la Seugne, la Seudre, le Trèfle, la Trézence, la Sèvre Niortaise, la Charente, la Boutonne, le Clain, la Dive du Nord, la Vienne et le sud-est du département de la Vienne.

La quantité de cours d'eau touchés par des pollutions ou des mortalités de poissons a très nettement augmenté comparé aux mois précédents. Ces phénomènes sont majoritairement une conséquence de l'étiage sévère (assecs) et de phénomènes d'eutrophisation qui engendrent d'importants dysfonctionnements des écosystèmes aquatiques.

Tableau récapitulatif des pollutions les plus marquantes en juillet-août 2006 :

Pollution / perturbation	Origine	Département	Rivière	Commune Lieu dit	Mortalité piscicole	Commentaires
Chimique	Rejet d'hydrocarbures	Charente	Charente	Angoulême	Non	
		Vendée	Le Payré	Talmont St Hilaire	Non	500 m
Mécanique / Hydraulique	Assec	Deux-Sèvres	Marais - Poitevin		Oui	Anguilles (non comptabilisées en raison de la présence de lentilles)

Source : Conseil Supérieur de la Pêche – Délégation régionale de Poitiers

Cependant, sur la Vienne, à Châtelleraut, la quantité de poissons migrateurs comptabilisés a nettement augmenté pour le saumon atlantique, la lamproie marine, le mulot et l'anguille qui présentent des flux migratoires deux à trois fois supérieurs aux valeurs observées en 2005 sur la même période. Mais, le nombre d'aloses et de lamproies fluviatiles a diminué et aucune truite de mer n'a été recensée cette année.

Région Poitou-Charentes et Marais Poitevin. Observations des milieux aquatiques en septembre 2006

(source CSP- Délégation régionale de Poitiers, bulletin de situation des milieux aquatiques de septembre - octobre 2006. Régions Centre, Pays de Loire, Poitou-Charentes)



Les précipitations de septembre ont engendré des phénomènes d'érosion et de ruissellements, liés au lessivage des sols nus ou tout juste semés (blés), avec pour conséquence l'augmentation de la turbidité de l'eau. Ce phénomène a été plus particulièrement observé en Vendée (sur les systèmes aquatiques à sec tout l'été) et dans la Vienne (Clain et Clouère).

Par ailleurs, on observe la prolifération de Jussie sur la Vienne.

Et toujours dans le département de la Vienne, des pollutions significatives et des mortalités de poissons ont été constatées ayant pour origine principalement des pollutions chimiques.

Tableau récapitulatif des pollutions les plus marquantes en septembre – octobre 2006 :

Pollution / perturbation	Origine	Département	Rivière	Commune Lieu dit	Mortalité piscicole	Commentaires
Chimique	Rejet d'hydrocarbures	Vienne	Vienne	Queaux	Non	
	STEP	Vienne	Vonne	Lusignan	Oui	1 500 kg
Inconnue	mousses	Vienne	Clain	Naintré, amont Naintré	Non	Suite à des travaux

Source : Conseil Supérieur de la Pêche – Délégation régionale de Poitiers

Région Poitou-Charentes et Marais Poitevin. Observations des milieux aquatiques en octobre 2006

(source CSP- Délégation régionale de Poitiers, bulletin de situation des milieux aquatiques de septembre - octobre 2006. Régions Centre, Pays de Loire, Poitou-Charentes)



Les épisodes pluvieux de septembre et d'octobre ont permis une amélioration sensible avec reprise des écoulements sur la plupart des affluents asséchés pendant l'été. La situation reste tout de même préoccupante en Charente-Maritime (pour l'Antenne et le Briou ainsi que pour la Seugne amont qui sont en assec) et dans la Vienne (pour les affluents du Clain tels que le Bé ou la Pallu amont).

Par ailleurs, les précipitations de septembre et d'octobre ont engendré des phénomènes d'érosion et de ruissellements, liés au lessivage des sols nus ou tout juste semés (blés) avec pour conséquence l'augmentation de la turbidité de l'eau. Ce phénomène a été particulièrement observé en Vendée (sur les systèmes aquatiques à sec tout l'été) et dans la Vienne (Clain et Clouère).

Et en ce qui concerne la circulation des poissons migrateurs, les conditions hydrologiques semblent favorables à la migration des salmonidés sur les grands axes dans le département de la Vienne (Vienne, Gartempe) et moyennes à bonnes selon les bassins en Charente-Maritime. Et elles sont acceptables pour les migrateurs sur le fleuve Charente.